

## DECLARATION DU CONSEIL NATIONAL DES DROITS DE L'HOMME A L'OCCASION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION 2023.

A l'instar de tous les pays membres des Nations Unies, la Côte d'Ivoire célèbre, en ce jour du 09 décembre 2023, la Journée Internationale de Lutte contre la Corruption.

Cette édition qui porte sur le thème : « **unissons le monde contre la corruption** » coïncide avec le vingtième (20<sup>ème</sup>) anniversaire de la **Convention des Nations Unies contre la corruption** adoptée le 31 octobre 2003 par l'Assemblée générale des Nations Unies (A/RES/58/4).

La Côte d'Ivoire est confrontée comme tous les pays du monde aux impacts négatifs de la corruption sur le développement socio-économique et les droits de l'Homme. Cette situation compromet fortement le développement économique et social et sape les institutions démocratiques et l'Etat de droit dans tous les pays du monde.

Cette importante journée vise, en cette année, à souligner le lien crucial entre la lutte contre la corruption et la paix, la sécurité et le développement. Elle constitue une belle opportunité de renforcer la sensibilisation des acteurs étatiques, du secteur privé, des organisations de la société civile, des médias, des autorités coutumières, religieuses et l'ensemble des citoyens à s'engager davantage dans une action collective pour prévenir et lutter efficacement contre la corruption et les infractions assimilées.

Aussi, convient-il de saluer les efforts de l'Etat de Côte d'Ivoire, qui a inscrit la lutte contre la corruption au rang des priorités gouvernementales. Notre pays, selon l'Indice de Perception de la Corruption (IPC) 2022 de Transparency International, a gagné six (06) places dans le classement de la perception, obtenant (01) point, en passant de 36/100 à 37/100. La Côte d'Ivoire est désormais classée 99<sup>e</sup> / 180 pays.

Le CNDH, en synergie avec les membres du Cadre de concertation Multi-acteurs, entreprend depuis trois (03) ans, une action visant à adresser la problématique de la corruption selon une approche basée sur les droits de l'Homme. Les effets négatifs de la corruption sur tous les droits de l'Homme constituent une préoccupation pour notre Institution.

Le CNDH invite toutes les parties prenantes à mener une action concertée afin de réduire significativement l'impact négatif de ce fléau.

Le CNDH appelle l'attention de la communauté nationale sur les désastres de la corruption dans les secteurs de la santé, de l'état civil, de la justice, de la passation des marchés publics, de la construction etc....

Le CNDH engage les citoyens à faire usage des canaux de dénonciation anonyme tel, que Signalis et des numéros verts dont celui du CNDH, 800 00 888.

Le CNDH recommande la digitalisation de tous les services comme moyen innovant de prévention et de lutte contre la fraude et la corruption.

Le CNDH encourage le Gouvernement et les Institutions de Lutte contre la Corruption (ILC) à intensifier la répression des actes de corruption dans tous les secteurs sans exception.

Fait à Abidjan le 09 décembre 2023

Pour le Conseil  
**La Présidente**

